

MAIRIE DE CHOLET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2019

Sont présents :

Monsieur Gilles BOURDOULEIX : Maire

Madame Florence JAUNEAULT : Maire-Délégué

Monsieur Michel CHAMPION : Premier Adjoint

Madame Florence DABIN, Monsieur John DAVIS, Madame Isabelle LEROY, Monsieur Roger MASSE, Madame Laurence TEXEREAU, Monsieur Jean LELONG, Monsieur Jean-Paul BREGEON, Monsieur Michel BONNEAU, Monsieur Frédéric PAVAGEAU, Madame Natacha POUPET-BOURDOULEIX, Madame Simone POUPARD : Adjoints

Madame Sylvie ROCHAIS, Monsieur Jean-Michel BOISSINOT, Monsieur Jean-François BAZIN, Monsieur Benoît MARTIN, Madame Sandrine RAOUX, Monsieur François DEBREUIL, Madame Maya JARADE, Monsieur Olivier BAGUENARD, Monsieur Jordan JOUTEAU, Madame Nathalie GODET, Madame Gwénaëlle DUCHESNE, Monsieur Gilles ALLINDRE, Madame Evelyne PINEAU, Monsieur Patrice BRAULT, Madame Catherine BODET, Madame Amélie BROQUAIRE, Monsieur Jean-Claude BESNARD, Monsieur Jean-Marc VACHER, Madame Anne GRAVELEAU-HARDY, Monsieur André CERQUEUS, Monsieur Xavier COIFFARD, Monsieur Ammar HADJI, Madame Dominique SOURIAU, Madame Françoise COQUELET : Conseillers Municipaux

Ont donné procuration :

Madame Annick JEANNETEAU à Madame Natacha POUPET-BOURDOULEIX, Madame Patricia RIGAUDEAU à Monsieur Roger MASSE, Madame Elisabeth HAQUET à Madame Laurence TEXEREAU, Madame Roselyne DURAND à Monsieur John DAVIS, Madame Magalie GREAU à Monsieur Jean-Marc VACHER, Madame Catherine CANALS à Madame Anne GRAVELEAU-HARDY, Monsieur Bernard RABILLER à Monsieur André CERQUEUS.

En application de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal désigne Monsieur Jean-Claude BESNARD comme secrétaire de séance.

N° 5.4 - DÉNOMINATION DE VOIES

Suite aux décès récents de personnalités reconnues au niveau international et local, la Ville souhaite nommer plusieurs voies afin d'honorer leur mémoire.

Simone VEIL (1927 - 2017) était une magistrate, haut fonctionnaire d'État et Ministre en 1974 puis de 1993 à 1995. Elle fût déportée lors de la seconde guerre mondiale.

Jacques CHIRAC (1932 - 2019) était un haut fonctionnaire et homme d'État français, ancien Président de la République de 1995 à 2007.

Gabriel CHIRON (1932 - 2019) était le fondateur de CHIRON Viandes, qui deviendra ensuite CHARAL. Il fut également l'ancien Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire de 1986 à 1994.

Par ailleurs, le Pape Jean-Paul II (1920 - 2005) a été canonisé en 2014 à Rome.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal :

- de dénommer la future voie de la tranche 2 du quartier d'habitat du Val de Moine, entre la rue Clément QUENTIN et l'avenue du Lac, " avenue Simone VEIL ",
- de renommer une portion de la rue d'Italie, entre le boulevard Pierre de COUBERTIN et l'avenue Georges POMPIDOU " avenue Jacques CHIRAC ",
- de renommer une portion du boulevard du Bois Lavau et du boulevard du Maine, entre la rue Charles LINDBERG et la rue du Charolais, " boulevard Gabriel CHIRON ",
- de mettre à jour les plaques de rues en renommant la rue et le parvis Jean-Paul II, " rue Saint Jean-Paul II " et " Parvis Saint Jean-Paul II ".

Il est donc proposé au Conseil Municipal de renommer chacune des voies précédentes, comme indiqué sur les plans joints en annexe.

Le Conseil Municipal de la Ville de Cholet,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2121-29,

Considérant la volonté de la Municipalité de rendre hommage à Madame Simone VEIL, Messieurs Jacques CHIRAC et Gabriel CHIRON, et de prendre en considération la canonisation de Jean-Paul II,

Vu l'avis favorable de la commission aménagement et patrimoine, en date du 9 octobre 2019,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

Article 1 - de dénommer la future voie de la tranche 2 du quartier d'habitat du Val de Moine, entre la rue Clément QUENTIN et l'avenue du Lac, " avenue Simone VEIL ",

Article 2 - de renommer une portion de la rue d'Italie, entre le boulevard Pierre de COUBERTIN et l'avenue Georges POMPIDOU " avenue Jacques CHIRAC ",

Article 3 - de renommer une portion du boulevard du Bois Lavau et du boulevard du Maine,

entre la rue Charles LINDBERG et la rue du Charolais, " boulevard Gabriel CHIRON ",

Article 4 - de mettre à jour les plaques de rues en renommant la rue et le parvis Jean-Paul II, " rue Saint Jean-Paul II " et " Parvis Saint Jean-Paul II ".

Extrait de la présente délibération a été affiché le 21/10/2019 à la porte de la Mairie en exécution des dispositions des articles L. 2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales.



Pour extrait conforme,

Transmis à la Sous-
Préfecture de Cholet

Le 15 oct. 2019

VILLE DE CHOLET

Michel Champion
Premier Adjoint